

A effet du **1^{er} NOVEMBRE 2017**, le contrat est modifié comme suit :

Activités

Les activités garanties au présent contrat sont désormais celles énoncées ci-dessous :

Catégorie	Tarif	Activités Physiques et Sportives Couvertes
1	60 €	Pêche en eaux douce et en mer (du bord de mer ou en embarcation), golf, sports de raquettes, sports de tir (à l'exclusion de la chasse), tir à l'arc, sports de balle et assimilés, athlétisme, pentathlon, aviron, gymnastiques, handisports, natation, sports nautiques (sauf plongée sous-marine et sports des catégories 2 et 3), kayak hors eau vive, planche à voile, course d'orientation, marche nordique, randonnée en couloirs souterrains appelés « tunnels de lave », triathlon, hockey sur gazon, escrime, lutte, slackline (jusqu'à 1,5 mètre), trampoline, traîneau à chiens, musher, course à pied, badminton, danse, métiers de la forme, entraîneurs natation, préparateurs physique, secourisme, tennis, stand up paddle, randonnée pédestre, raquette à neige, promenades culturelles, danse bretonne, sea cooking, pêche à pied récréative.
2	185 €	Arts martiaux, grimpeurs encadrant dans les arbres, nautisme, ski nautique, sports mécaniques, Rugby, football américain, football australien, toutes activités d'encadrement arbres, ski, snowboard, sports de glisse sur piste, luge, sports en eaux vives, (canoë, kayak, rafting, hydrospeed), sports nautiques (kite surf, surf, wave ski, char à voile, sports de glace (hockey, patinage, luge, sports de combat (boxe, boxe thai), équitation, escalade via corda, escalade (hors environnement spécifique), activités à bord d'engins à moteur terrestres, fluviaux ou maritimes, ski nordique, biathlon, sports à roulette, cyclisme sur route, cyclotourisme, VTT
3	300 €	Canyoning, skeleton, tous sports aériens ou activités aériennes, flyboard, slackline (au-dessus de 1,5 mètre), Spéléologie sans plongée, glisse autotractée, escalade (en environnement spécifique), via ferrata.
4	399 €	Plongée sous-marine [CA < 50.000 €]
5	442 €	Spéléologie avec plongée, saut à l'élastique

Pour ce contrat à adhésion facultative, la cotisation est désormais fixée comme suit :

Cotisations par adhérent individuel taxes et frais compris

Categories	RC
1	60 €
2	185 €
3	300 €
4	399 €
5	442 €

Cotisations par société exploitante adhérente taxes et frais compris

Nombre de moniteurs par société	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
1 personne (EURL, SAR.L..)	60 €	185 €	300 €	399 €	442 €
Max 2 personnes	115 €	320 €	520 €	676 €	1.600 €
De 3 à 5 personnes	240 €	600 €	1.040 €	1.352 €	3.200 €
De 6 à 8 personnes	420 €	1.050 €	1.820 €	2.366 €	5.600 €